



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance du jeudi 16 mai 2019

tenue au Starling Hotel Lausanne

Monsieur François Puricelli, président, ouvre la séance à 13h50 et souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents et excuse les représentants d'institutions de prévoyance ayant annoncé leur impossibilité de participer à cette Assemblée.

Vingt-quatre personnes assistent à l'Assemblée générale représentant vingt-trois institutions sur cinquante-trois membres au total.

Aucune remarque n'étant formulée quant à l'ordre du jour adressé, le président passe immédiatement au point 1 de l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2018 à Lugano

Aucun membre ne demandant la lecture du procès-verbal précité et ce dernier ne suscitant aucun commentaire, il est accepté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité du Comité et discussion

Monsieur François Puricelli lit le rapport qui résume les activités du Comité et du Groupement durant l'année écoulée. Une copie du rapport figure en annexe du présent procès-verbal.

Ledit compte-rendu n'appelle aucune remarque de la part de l'Assemblée.

Le président adresse ses sincères remerciements aux membres du Comité pour leur précieuse collaboration tout au long de l'exercice écoulé.

3. **Présentation des comptes et bilan de l'exercice 2018**

Monsieur François Puricelli présente les comptes et le bilan de l'exercice 2018 dont copie avait été adressée par voie électronique le 30 avril 2019 aux membres.

Il est à noter que les dix cotisations encore ouvertes au 31 décembre 2018 ont été réglées.

Le résultat de l'exercice 2018 se solde par un bénéfice de Frs 3'053.35 contre un bénéfice de Frs 11 669.80 pour l'année 2017.

Post-séance : le coût lié à la location du stand lors du Salon PPS 2019 a été de Frs 9'585.30 TTC.

4. **Fixation de la cotisation 2019-2020**

Cotisation 2019 - 2020

Considérant le niveau confortable atteint par les réserves, le Comité propose de baisser la cotisation annuelle de Frs 100.-, soit de passer de Frs 750.- à Frs 650.-.

Au cours de la discussion qui suit, les propositions suivantes sont émises par quelques membres (liste non-exhaustive) :

- baisser la cotisation annuelle de Frs 750.- à Frs 500.-, la fortune du Groupement le permettant aisément (équilibre financier);
- ne pas « brader » la cotisation, étant souligné qu'initialement celle-ci s'élevait à Frs 1'500.-;
- procéder à une baisse est facilement réalisable mais devoir augmenter cette dernière susciterait des réticences.

Le président souligne que la baisse de la cotisation annuelle facilitera le recrutement de nouveaux membres. Il soumet au vote la proposition du Comité.

L'Assemblée approuve à l'unanimité des membres la baisse de la cotisation à Frs 650.-.

Renforcement d'échanges entre membres

Afin de renforcer les échanges entre membres, il est proposé d'organiser des « Stamm », sous forme de rencontres informelles entre les membres autour d'un déjeuner lors duquel serait abordée une thématique d'actualité, sans conférencier.

Utilisation du capital détenu par le Groupement

Il est entendu que le Comité devra entamer une profonde réflexion sur l'utilisation du capital (participation à des formations pour les membres, etc.).

Recrutement de nouveaux membres

Monsieur François Puricelli explique qu'au vu de son statut de jeune « retraité », il se fait fort de recruter de nouveaux membres d'une manière personnalisée et de lutter contre de futurs départs d'institutions de prévoyance.

5. Budget 2019-2020

Monsieur François Puricelli commente le budget 2019-2020 transmis aux membres le 30 avril 2019 par voie électronique.

Il est relevé que les frais de prospection correspondent aux frais qui pourraient être engagés par Monsieur François Puricelli pour le recrutement de nouveaux membres. Il se propose en effet d'assumer cette tâche au vu de sa disponibilité en tant que jeune retraité.

Le budget, tel que présenté, est approuvé à l'unanimité des membres.

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

Monsieur Nicolas Vuignier donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, soit :

« En notre qualité de vérificateurs aux comptes du Groupement des Institutions de Prévoyance (GIP), nous avons vérifié, conformément aux pratiques de notre Groupement, les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2018.

Nous constatons que :

- le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité. La Comptabilité est tenue avec exactitude;*
- l'exercice de 2018 se clôture par un bénéfice de CHF 3'053.35, ce qui porte les fonds propres au bilan à CHF 170'242.22.*

Sur la base de notre examen, nous vous invitons à accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés. »

7. Approbation des comptes et décharge au Comité

Approbation des comptes

Les comptes de l'exercice 2018 sont approuvés à l'unanimité des membres.

Décharge au Comité

L'Assemblée donne, à l'unanimité, décharge au Comité pour sa gestion de l'exercice 2018.

8. Election des membres au Comité et des vérificateurs aux comptes

Membres du Comité

Le président annonce le départ souhaité de Monsieur Olivier Santschi en regard de son nouveau profil professionnel et il propose la candidature de Monsieur Yves Antonietti de la Caisse de pensions paritaire de Rolex SA et de Sociétés affiliées.

Monsieur François Puricelli poursuit ses propos en faisant part aux membres qu'il est prêt à assurer une législature supplémentaire en qualité de président, voire deux au maximum, pour assurer la transition. Il est souligné que Monsieur Marçal Decoppet siège au sein du Comité en qualité de vice-président.

La candidature de Monsieur Yves Antonietti ainsi que la réélection du président, du vice-président et des autres membres du Comité étant acceptées à l'unanimité, ci-après, la composition du Comité, soit :

- Monsieur François Puricelli, président;
- Monsieur Marçal Decoppet, vice-président;
- Monsieur Yves Antonietti,
- Monsieur Philippe Farine,
- Monsieur Samuel Fauche, membres.

Vérificateurs aux comptes

Messieurs Yves Menoud et Nicolas Vuignier souhaitant renouveler leur mandat, cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

9. Présentation de l'enquête GIP - 2018

Les résultats de l'enquête 2018 sont présentés par Monsieur Olivier Santschi, lequel est remercié par le président pour son investissement sans faille dans la consolidation de ces données chiffrées ainsi que pour son apport pertinent lors des séances de Comité.

Post-séance : il est à noter que le nombre de membres est de 53, en lieu et place de 51 comme indiqué dans les diapositives.

10. Propositions des membres

Assemblée générale 2020

Monsieur François Puricelli fait savoir que ni la date, ni le lieu, de la prochaine Assemblée générale n'ont été déterminés pour le moment.

Séminaire d'automne 2019

Le président annonce que le Comité « planchera » lors de sa prochaine séance de Comité sur les sujets traités lors de ce séminaire.

Monsieur François Puricelli prend bonne note que l'invitation d'un éminent Professeur (Monsieur Michel Girardin) il y a quelques années avait été fort appréciée par les membres. Expérience à renouveler.

11. Divers

Aucun.

Aucun autre point n'étant mis à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h45.